



Partnership Ready Côte d'Ivoire : Le secteur de la santé

→ LE CONTEXTE ET LES DÉTERMINANTS DU MARCHÉ

La Côte d'Ivoire dépense seulement 5,7 % de son PIB dans la santé (OMS : 2014), se classant ainsi parmi les pays africains dépensant le moins dans ce secteur. De plus, l'espérance de vie faible (53 années en 2015) et le taux élevé de mortalité infantile élevé (108 pour 1000 naissances) interrogent l'efficacité du système de santé. L'industrie pharmaceutique, quant à elle, est balbutiante, la production locale ne représentant que 10 % de la demande totale en médicaments.

Cette situation a poussé les pouvoirs publics et plusieurs acteurs privés à réaliser des investissements pour améliorer notamment la qualité du plateau technique et la capacité d'accueil. Ainsi, le gouvernement à travers le Plan National de Développement Santé (PNDS) 2016-2020 compte investir massivement dans le secteur de la santé en vue d'améliorer la qualité du plateau technique, l'accès aux soins et réduire la mortalité infantile.

L'évolution démographique, économique et sociologique :
L'évolution démographique (taux de natalité à 2,6 %) est un facteur important impactant l'activité des acteurs du secteur de la santé. De plus, l'urbanisation croissante, la croissance économique et

la baisse progressive de l'analphabétisme devraient toucher le secteur. Toutefois, la population ivoirienne étant jeune, le profil épidémiologique est différent et la capacité des cliniques à traiter les maladies les plus fréquentes (paludisme notamment) est un déterminant important.

L'impact du taux de couverture des assurances sur le secteur :
Moins de 5 % de la population ivoirienne est couverte par l'assurance. Ce facteur, joint au faible pouvoir d'achat des populations mais aussi à l'analphabétisme et aux croyances traditionnelles, entraînent un taux de fréquentation assez faible des cliniques. Toutefois, le développement de la couverture maladie universelle (CMU) et de la micro-assurance devraient favoriser l'augmentation du taux de fréquentation des cliniques.

La compétence des médecins et les recommandations des praticiens : La compétence des médecins a un impact immédiat sur la fréquentation des centres de santé. En effet, le nombre limité de praticiens fait que la réputation des meilleurs est connue des patients. De plus, plusieurs praticiens, notamment du secteur public orientent les patients vers des cliniques partenaires si la prestation ne peut pas être réalisée dans leur centre.





La qualité du plateau technique : Ce point est important à la fois pour attirer les meilleurs médecins mais aussi les patients. En effet, la faiblesse des plateaux techniques en Côte d'Ivoire permet aux établissements ayant de bonnes infrastructures d'accroître leur fréquentation.

La concurrence au secteur privé : La concurrence du secteur public et la gratuité des soins (public, ONG, organismes internationaux, organismes confessionnels) impactent potentiellement l'activité des cliniques. La faiblesse du dispositif de santé entraîne une implication forte de tiers comme les ONG afin de faciliter l'accès des populations aux centres de santé. La gratuité de soins instaurée par l'Etat ivoirien dans les établissements publics n'est pas effective aujourd'hui mais pourrait à terme impacter l'activité des cliniques privées.

→ LE SOUS-SECTEUR DES CLINIQUES

Le secteur sanitaire privé s'est développé ces dernières années et est constitué de 2 036 structures à but lucratif et non lucratif.

En revanche, il est difficile d'estimer la demande réelle pour l'offre des cliniques. Toutefois, le nombre de lits pour 10 000 habitants en Côte d'Ivoire reste très faible (3 à 4 lits) comparativement à des pays comme le Ghana (9 lits), cela infère donc qu'il existe une demande potentiellement importante de lits à créer. Il faut noter que selon les chiffres du ministère de la santé, en 2017, 68 % de la population ivoirienne vivait à moins de 5 km d'un centre de santé, contre 44 % en 2012. La demande de soins tourne essentiellement autour des maladies telles que le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose et les maladies infantiles.

Les principaux acteurs restent les hôpitaux publics (5 CHU et plusieurs CHR). Toutefois, une offre privée de qualité se met en place avec l'entrée de nouveaux acteurs.

→ L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le secteur reste fortement dépendant des importations qui représentent près de 90 % des médicaments utilisés. Le marché pharmaceutique était évalué en 2013 à environ 400 millions de dollars au stade de la consommation. De nombreuses études indiquent que la situation actuelle ne satisfait que 30 % des besoins de la population ivoirienne.

La Côte d'Ivoire dispose, depuis 2009, d'une Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) incluant une liste nationale de médicaments essentiels mise à jour tous les 2 ans. Les dispositions réglementaires concernant l'approvisionnement pharmaceutique sont encadrées par la loi N° 2015-533 du 20 Juillet 2015, notamment l'importation, l'exportation, la réexportation, l'autorisation d'importation, l'autorisation officielle d'importation, l'autorisation spéciale d'importation et l'autorisation d'enlèvement. Par ailleurs, les importations et les mises en vente de produits et matériels médicaux sont soumises à autorisation préalable de la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML).

Les médicaments destinés au traitement des maladies endémiques tropicales sont exonérés (franchise en droit et taxes). Enfin, les produits médicaux et pharmaceutiques sont exonérés de la TVA. Cinq grossistes-répartiteurs distribuent les médicaments aux 1 100 officines de pharmacie du pays. Il s'agit de UBI-PHARM (ex LABOREX, 36 % de parts de marché), COPHARMED (24 %), DPCI (15 %), TEDIS PHARMA CI et CODIPHARM qui vient d'obtenir sa licence.

Le modèle développé par les industries pharmaceutiques est celui d'une activité industrielle de formulation de médicaments génériques. La recherche, le développement de nouvelles molécules, la synthèse chimique des composants et la fabrication de médicaments issus de la biotechnologie, trop onéreux, ne font pas partie, pour l'instant, de l'activité des industries pharmaceutiques dans le pays.

La capacité installée reste faible et les rares acteurs qui produisent localement (Pharmivoire Nouvelle, Cipharm, Lic-Pharma, Oléa, LPCI, Pharma5 et SAIPH) font face à la concurrence des multinationales disposant de brevets (avant le passage au générique) et le plus souvent subventionnées.



→ LES LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

La plupart des laboratoires installés en Côte d'Ivoire sont adossés à des centres de santé publics ou privés. Il existe très peu de laboratoires dont l'activité est exclusivement dédiée à l'analyse et au diagnostic. Selon différentes études, deux tiers de laboratoires basés en Côte d'Ivoire, sont privés et basés à Abidjan. Les principaux laboratoires du pays sont le Centre Médico-Biologique Fleming (CMBF), le laboratoire Longchamp, l'institut Pasteur et le centre Bio-innov. Le modèle de réseaux de centres de collectes d'échantillons et d'un centre d'analyses comme il en existe en Europe est quasi-inexistant en Côte d'Ivoire.

→ L'IMAGERIE MÉDICALE

A l'instar des autres pays du monde, le secteur de l'imagerie en Côte d'Ivoire est corrélé au développement et au financement du secteur de la santé. L'offre est encore embryonnaire et certaines structures exercent leur activité sans agrément.

L'offre de scanners : Environ 30 structures disposent d'un scanner. L'indice scanner de la Côte d'Ivoire est de 0,69 scanner pour 1 million d'habitants (2013), stable depuis quelques années. Ce ratio est supérieur à celui de pays comparables (Cameroun, Ghana, Sénégal) mais reste de loin en deçà de celui des pays comme la Tunisie (8,9 en 2013) et le Maroc (1,21 en 2013).

L'offre d'IRM : Moins de dix centres disposent d'une IRM (CIMA, CMIDA, IRIMA, GMP, NOVACARE, PISAM). L'indice IRM de la Côte d'Ivoire est de 0,15 IRM pour 1 million d'habitants (2013). Bien qu'étant plus élevé par rapport à celui de pays comparables (Cameroun, Ghana), il reste très inférieur à celui de pays comme la Tunisie (2 en 2013) ou la France (10,13 en 2013).

Les fournisseurs restent des acteurs internationaux qui ont noué des partenariats (souvent exclusifs) avec des entreprises locales pour la distribution et la maintenance du matériel d'imagerie médicale. Il s'agit de CareTech, qui a remplacé NSIA Technologie et gère la carte de General Electric Healthcare, Solumedci gère la carte de Canon, ELSMED gère la carte de Siemens Healthcare et INTERMEDIC gère la carte Philips.

→ EVACUATIONS MÉDICALES

Le secteur des évacuations médicales est assez peu développé en Côte d'Ivoire. Un acteur public (le SAMU) et un acteur privé international (MEDICIS) dominent ce marché en Côte d'Ivoire. Selon les chiffres des professionnels du secteur, chaque année les évacuations sanitaires coûtent 50 milliards FCFA.

La médecine traditionnelle

Le ministère de la santé a travaillé à l'intégration de la médecine traditionnelle dans le dispositif médical du pays. Ce secteur compte plus de 8 500 Praticiens de Médecine Traditionnelle (PMT) regroupés par spécialité (21). Cependant, 1 445 ont été reconnus par le ministère de la santé et l'OMS en 2013. Plusieurs activités de recherche et développement ont été réalisées et ont abouti à titre d'exemple à l'obtention d'autorisations de commercialisation délivrées pour les Médicaments Traditionnels Améliorés (MTA) (Dartran®, Dimitana® et Baume ALAFIA®). En outre, l'on note l'ouverture en septembre 2014 d'une unité de médecine traditionnelle au CHU de Treichville dans le cadre d'un projet pilote.



Start-ups dans le secteur de la santé

Plusieurs start-ups ont lancé des initiatives dans la santé. On peut citer Pass Santé Mousso (www.santemousso.net) qui propose un dossier médical personnalisé numérique, un outil de réponse aux soins d'urgence, et OPISMS VACCIN (www.opisms.ci) qui permet le rappel par sms des dates de rendez-vous des vaccins à venir par mail, sms et message vocal, de visualiser en ligne son carnet de vaccination et de permettre la traçabilité des vaccinations effectuées.

Potentiel pour les entreprises allemandes et européennes

→ PARTENARIATS AVEC LE SECTEUR PUBLIC

Trois quarts des lits ouverts sont gérés par le secteur public, soulignant ainsi son poids dans l'écosystème de la santé en Côte d'Ivoire. A travers le PNDS, le pays entend investir 3,6 milliards d'euros en quatre ans dans le secteur. Plus de la moitié de ce montant (58 %) ira dans le renforcement de l'offre de santé à travers l'augmentation des capacités et de la qualité des soins. Ce plan a vocation à être financé à la fois par le gouvernement ivoirien, des bailleurs de fonds et le secteur privé. Ainsi, plusieurs projets ont vu le jour depuis 2018 sous forme de Partenariat Public-Privé (PPP). Med Afrique (joint-venture entre Marylis BTP, Siemens et Elsmed) s'est vu octroyer la rénovation de huit hôpitaux (3 CHR et 5 hôpitaux généraux). De même, Bouygues et Démos ont été sélectionnés suite à l'appel d'offre de 61 millions d'euros pour la rénovation du CHU de Yopougon. Des projets du même type concernant la rénovation d'hôpitaux existants, l'acquisition de matériel ou encore la construction de centres de santé sont prévus dans les mois à venir, toujours en PPP. A cela s'ajoute des opportunités dans la vente de médicaments importés ou issus d'une production locale à la pharmacie publique (NPSP). La NPSP, qui était un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) est aujourd'hui une association sans but lucratif et est soutenue par l'USAID.

→ INITIATIVES DANS LE SECTEUR PRIVÉ

La Côte d'Ivoire fait donc face à un important déficit en termes de qualité du plateau technique et des capacités disponibles. Ce constat offre d'importantes opportunités d'investissement pour le secteur privé dans :

L'amélioration du plateau technique : Il s'agit d'une forte demande du marché. Le pouvoir d'achat de la population augmente et, avec lui, les exigences de la population en équipements techniques modernes dans les établissements médicaux. Les plus grands hôpitaux du pays, tels que le PISAM ou l'IRIMA (Farah Polyclinic Imaging Center), investissent donc dans la modernisation. Les laboratoires d'analyses médicales doivent également effectuer certains tests en Europe en raison d'un manque d'équipement spécialisé (avec les délais associés).

L'accroissement de la capacité d'accueil : Le pays compte moins de 4 lits pour 10 000 habitants contre 9 au Ghana. Et la capacité d'accueil des centres de santé est largement inférieure à la demande réelle. Des investissements pour accroître cette capacité d'accueil en phase avec le profil démographique de chaque ville sont à considérer.

La mise à niveau des infrastructures : Les constructions de plusieurs cliniques ne respectent pas les normes en vigueur dans le secteur. Des investissements pour leurs mises aux normes sont à envisager.

L'augmentation de la production locale : La production locale de médicaments et d'équipements médicaux est faible, le pays importe près de 90 % de ses besoins en médicaments. A titre d'exemple, Pharmivoire Nouvelle a investi dans une nouvelle unité pour développer une offre de solutés de perfusion, à destination des cliniques locales. Cipharm a réalisé un investissement similaire en plus de la production de médicaments génériques comme le paracétamol. Ces investissements dans la production locale de médicaments sont d'autant plus importants que la demande va au-delà de la Côte d'Ivoire et adresse un marché régional (UEMOA).

Le renforcement des capacités dans la chaîne de valeur :

Au-delà des acteurs classiques, plusieurs activités des fournisseurs peuvent être intéressantes pour un investisseur :

- **Technologie & système d'information :** Les cliniques souffrent pour la plupart de l'absence de système d'information permettant de piloter leur activité. En général, elles utilisent un simple logiciel comptable. Pourtant des outils informatiques pratiques (utilisation de tablettes, gestion de l'historique clients, etc.) permettent d'améliorer l'expérience des clients. Dans la même veine, il existe localement des initiatives telles que les start-ups Health-Tech qui proposent des solutions du type service aux médecins (comme la start-up Doctolib en France) ou encore des services aux particuliers comme Pass Santé Moussou en Côte d'Ivoire et au Togo.
- **Activités de nettoyage ou de linge :** Elles restent en deçà des attentes du secteur.
- **Déchets médicaux :** la sensibilité de ces déchets nécessite un certain savoir-faire et des équipements adaptés (type incinérateurs) pour les prestataires. Cette activité est gérée essentiellement par le secteur public ou l'informel.
- **Installations et maintenance des équipements :** Les équipements nécessitent une maintenance. De plus, des solutions financières de type crédit-bail peuvent être développées avec l'offre d'acquisition et de maintenance des équipements.



Sources et liens utiles :

- USAID: Politique nationale d'Amelioration de la Qualité des soins et des Services de Santé en Côte d'Ivoire
- www.businesscote.com
- World Health Organization
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique:
 - > Politique Pharmaceutique Nationale
 - > Programme national de Développement de l'activité pharmaceutique
 - > Organisation secteur pharmaceutique
- Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire
- Worldbank



YOUR PARTNER FOR DEVELOPMENT COOPERATION

Une économie en bonne santé est une condition indispensable pour le développement d'un pays : la croissance économique permet en effet de créer des emplois qui améliorent les revenus de la population et encouragent l'innovation. C'est pourquoi l'Agenda 2030 des Nations Unies prévoit d'impliquer activement le secteur privé dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Elle vise tant les entreprises des pays partenaires que les entreprises allemandes et européennes. Dans ce contexte, la coopération entre les partenaires économiques internationaux est souvent la clé principale du succès.

Le programme Global Business Network (GBN) promeut un engagement responsable des entreprises locales et allemandes dans certains pays d'Afrique et d'Asie à travers l'appui de

Business & Cooperation Desks. Financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), le programme est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en étroite coopération avec le réseau des chambres de commerce allemandes à l'étranger.

www.bmz.de/gbn



Publié par :



En coopération avec :



Mentions légales

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges de la société
Bonn und Eschborn
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Deutschland
T +49 6196 79-0
F +49 6196 79-11 15
info@giz.de
www.giz.de

Projet :

Programme Global Business Network (GBN)

Responsable :

Jens Elsner
T +49 6196 79-4117
jens.elsner@giz.de

Conception graphique : www.w4gestaltung.de

Crédits photo : © GIZ

Situation : Eschborn, Octobre 2019

Lien vers des sites externes :

Les contenus de sites externes liés relèvent de la responsabilité des fournisseurs ou hébergeurs de ces sites. La GIZ prend expressément ses distances par rapport à ces contenus.

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Sur mandat du :

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Division 110
Coopération avec le secteur privé ;
développement économique durable
Berlin



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement